

INFORMATION IMPORTANTE AUX FAMILLES

Affaire suivie par

Patrice LAVERNHE
Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques

Marie-Pierre DELBOS
Proviseure

Téléphone
05 55 35 48 00

Mél
patrice.lavernhe@ac-limoges.fr
ce.0871030x@ac-limoges.fr

Site internet
www.lyc-jean-monnet.ac-limoges.fr

12 rue Louis Armstrong
87100 Limoges cedex

Objet : Organisation de l'emploi du temps lors de l'année de Terminale Bac Professionnel CUISINE et COMMERCIALISATION et SERVICE en RESTAURATION

Madame, Monsieur,

Votre enfant va intégrer la classe de Terminale Bac Professionnel à partir du 01 septembre 2025.

Les deux classes de Terminale auront sur leur emploi du temps une soirée (les mardis) travaillée par semaine : votre enfant aura cours de travaux pratiques jusqu'à 22h ou 22h30, selon un calendrier qui lui sera fourni en début d'année scolaire.

Nous vous remercions de vous organiser pour que votre enfant puisse être récupéré.

Concernant les élèves internes, leur situation restera inchangée et ils seront pris en charge à l'internat à l'issue de leur cours comme à l'accoutumée.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

Marie-Pierre DELBOS
Proviseure

Patrice LAVERNHE
D.D.F.P.T.



COUPON REPONSE (à ramener à la vie scolaire avec le dossier de réinscription)

Monsieur, Madame _____, responsable légal, a pris connaissance de l'information concernant les TP du soir.

Signature

Pour les élèves externes ou demi-pensionnaires, merci d'indiquer la modalité par laquelle votre enfant regagnera le domicile après les TP du soir :